Citoyenneté / Participation : améliorer l'écoute et le pouvoir d'agir des enfants

Mettre en place un Projet d'Enfants

Les projets éducatifs, comme les droits de l'enfant, évoquent bien souvent la participation des enfants, la volonté qu'ils soient au centre, qu'ils soient actifs. Mais quel espace est offert aux enfants pour prendre part à l'organisation des structures qui les accueillent ? Comment faire pour développer le pouvoir d'agir des enfants en ACM ? Comment transformer les projets d'activités des adultes en projets d'enfants ? Qu'est-ce que ça implique pour l'équipe d'animation et sa posture ? Amorcer un tel changement dans une structure est difficile, ces formations permettent d'accompagner la réflexion et la transformation des ACM qui souhaitent donner plus de place aux enfants.

Objectifs de formation : Faire évoluer l'organisation de sa structure vers un fonctionnement où les enfants décident et coorganisent leurs projets d'activités.

- ✓ Comprendre les enjeux de la mise en place d'un projet d'enfant.
- ✓ Questionner sa pratique, ses habitudes, sa posture d'éducateur décideur.
- ✓ Imaginer et défendre des méthodes pédagogiques permettant de mettre en place des projets d'enfant en ACM

Public visé

Animateur de conseil municipal d'enfants ou de jeunes, Directeur d'ACM, équipes d'animation, enseignants, formateurs, ATSEM

Durée 1 journée de 7 heures en présentiel	*Nombre de stagiaires* 3 à 8 stagiaires
Lieu Dans les locaux de la structure d'animation	*Coût (Non soumis à TVA)* 960 euros hors éventuels frais de déplacement, restauration et hébergement des formateurs

Dates et horaires

A déterminer en fonction du commanditaire de la formation. Notre association est en capacité de proposer une formation dans les deux mois maximums à compter de la demande de devis (hors période estivale, nos formateurs étant également pour la plupart encadrants de séjours de vacances pour enfants).

Contenu pédagogique – Programme de la formation

JOUR 1

- De 9h à 9h30 : Accueil des participants, présentation de la formation
  Emargement, présentation, tour de table, écoute des attentes des stagiaires, rappel des objectifs de la formation
- De 9h30 à 10h : Une journée d'animation réussie vue par les enfants
  Brainstorming suivi d'une introduction à la séance : qu'est-ce que les projets d'enfants peuvent apporter à une journée d'animation.
- De 10h à 12h : C'est quoi un projet d'enfants ?
  Forme, affiches à remplir autour des sujets suivants : Les objectifs du projet d'enfants / Les limites qu'on se fixe (pouvoir à l'adulte) / Mes peurs, les risques / Quels sont les besoins des enfants à respecter ? / Quelles décisions peuvent prendre les enfants ? / Quel pouvoir l'adulte laisse à l'enfant ? / Le projet d'enfant, c'est politique ? / Les objectifs que le projet d'enfant ne traite pas

et que l'on veut maintenir ? + Synthèse collective en deux étapes coordonnées par le formateur : Ce qu'on veut / Ce qu'on ne veut pas

- **13h30-14h30 : Construire un modèle de fonctionnement de la structure qui met en place et assure l'accompagnement et le suivi des projets d'enfant.**
  Selon l'effectif (en petit groupe de 3 maximum), les stagiaires mettent à l'écrit un modèle de fonctionnement défendant les projets d'enfant qu'ils imaginent réalisable pour leur structure d'animation.
- **14h30-15h30 : Préparer et animer une réunion présentant son nouveau modèle de fonctionnement**
  Retours des travaux des stagiaires avec mise en situation en réunion soit en direction des élus, soit des parents, soit des enfants (selon l'effectif, utiliser le plus de publics possibles).
- **15h30-16h30 : Apports théoriques sur le projet d'enfant**
  Echelle de la participation de Haart, les articles 12 à 15 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les objectifs de la formation BAFA, les ressources pour évoluer : pédagogie de la décision, pédagogie Freinet, Jean Houssaye, Jean-Marie Bataille, Philippe Merieu.
- **De 16h30 à 17h30 : Bilan, évaluation de la journée et projections**

Formateurs

Pour une co-construction d'un projet éducatif, nos formateurs principaux sont les suivants. Selon les dates et lieux de formation souhaitées par le commanditaire, Evasoleil pourra faire appel à d'autres formateurs.

Mathieu Mauvieux est diplômé BAFA, BAFD, DEJEPS, licence Sciences de l'éducation, il est animateur jeunesse dans une MJC. Il est évaluateur d'épreuves certificatives DEJEPS auprès des Francas. Il est élu au conseil d'administration de l'association EVASOLEIL. Formateur sur plusieurs stages Evasoleil entre 2013 et 2015.

Sylvain Stienon est diplômé BAFA, BAFD, BSB (Brevet de surveillant de Baignade), PSC1 (Premiers secours), BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur technicien d'éducation populaire). Il a une équivalence BPJEPS Loisirs tout public et une équivalence BPJEPS Animation Sociale.
Il débute l'animation en 1995, comme animateur, puis directeur de centres de loisirs et de vacances. Il coordonne également pendant 6 ans des services éducation et animation dans des collectivités de l'île de France. Il co-dirige Evasoleil depuis 2010.

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation

Être en capacité de mener un changement du projet pédagogique et avoir la volonté d'intégrer la démarche de projet d'enfants au fonctionnement de la structure. Aucune expérience ni formation particulière n'est exigée.

Matériel requis

Notre organisation demande au minimum la mise à disposition d'une salle avec une prise électrique et une connexion internet.

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

Les méthodes de formation sont tirées de certaines pratiques de l'andragogie et de la pédagogie coopérative. Cela signifie que **le stagiaire est central dans ses envies, ses besoins et dans son parcours personnel et professionnel.**
Concrètement, nous faisons émerger du groupe un "terrain de valeurs" sur lequel reposeront ensuite les démarches pédagogiques. Elles seront travaillées avec les participants pour être cohérentes et articulées logiquement, en prenant en considération les réalités de la structure ; ses contraintes, ses freins, ses moteurs. **Nos formations permettent aux équipes de trouver, par elles-mêmes, des réponses concrètes à LEURS problématiques socio-éducatives.**

Supports pédagogiques

Il est remis aux stagiaires :

- L'échelle de la participation de Haart,
- Les articles 12 à 15 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant,
- Les objectifs de la formation BAFA,
- Les ressources pour évoluer : pédagogie de la décision, pédagogie Freinet, Jean Houssaye, Jean-Marie Bataille, Philippe Merieu.

Modalités de suivi et dispositif d'appréciation des résultats :

Le suivi de la formation sera contrôlé par une feuille d'émargement à compléter pour chaque demi-journée en début de séance.

Voici les critères qui seront évalués :

- le stagiaire a précisé les limites (le pouvoir laissé aux enfants, le pouvoir gardé par les adultes) qu'il accepte de mettre en place pour la réalisation des projets d'enfants.
- le stagiaire participe à la conception d'une organisation pédagogique permettant la mise en place
- le stagiaire prépare et coanime la réunion défendant l'organisation qu'il propose.

Au cours du stage, un des formateurs évalue les différents critères pour chaque stagiaire grâce à une fiche individuelle qui sera remise dans le bilan des formateurs.

Modalités d'inscription :

La formation sera réservée à la signature du présent devis. Le commanditaire de la formation inscrira les stagiaires en tenant compte des prérequis et effectifs indiqués ci-dessus. La liste de stagiaires mentionnant leurs noms, prénoms, fonction dans la structure devra être transmise aux formateurs avant le début de la formation. En cas de besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent formation, Sylvain Stienon pour réfléchir ensemble et adapter l'action de formation au besoin.

Accessibilité handicap

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe vous accueillera et se tient prête à répondre à vos besoins.